

Dispositif de formation Compétences clés des agents de la FPH : positionnement de l'agent

Les instances nationales de l'ANFH souhaitent, au travers du dispositif « 4 C » pour « Des Clés pour des Connaissances, des Compétences et une Carrière », proposer un nouveau dispositif d'accompagnement et de formations aux compétences Clés afin de favoriser l'accès à la formation qualifiante ou certifiante des agents en situation d'illettrisme ou rencontrant des difficultés en matière de savoirs de base et de contribuer à la sécurisation des parcours et à la mobilité professionnelle des agents de la fonction publique hospitalière, dans un contexte de forte évolution des organisations, des métiers et des compétences.

PUBLIC VISÉ :

➤ Prioritairement les agents occupants un métier de 1^{er} niveau de qualification et ayant besoin de développer leurs compétences clés

ORGANISÉ PAR :

➤ Retravailler dans l'Ouest

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 8 à 15 participants

DURÉE :

➤ 8 heures par agent

PRÉREQUIS :

➤ Être agent au sein d'un établissement sanitaire, social, médicosocial de la fonction publique hospitalière

OBJECTIFS

En amont d'un parcours de formation

- Évaluer les besoins de formation pour chaque agent et pour chaque domaine de compétences clés au regard de son contexte professionnel et personnel
- Orienter l'agent vers un parcours de formation adapté

À l'issue d'un parcours de formation

- Évaluer la progression de l'agent
- Valoriser l'acquisition des connaissances et compétences clés
- Préconiser un plan d'actions réaliste et réalisable au regard du projet de l'agent

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➤ Positionnement présentiel, collectif et individuel

PROGRAMME

Cette formation se décline ainsi :

EN AMONT D'UN PARCOURS DE FORMATION

- **Positionnement initial individuel**
 - Présentation du déroulement du parcours de positionnement,
 - Échange avec l'agent sur son parcours, son poste actuel et son projet professionnel futur,
 - Positionnement et évaluation des compétences orales de l'agent,
 - Co-construction du parcours individualisé de formation de l'agent.
- **Positionnement collectif**
 - Réalisation collective du test de positionnement afin d'identifier les compétences clés déjà acquises et celles à acquérir en lien avec le poste occupé et/ou le projet professionnel futur (diagnostique CLÉA)

Les tests de positionnement sont réalisés en groupe afin d'optimiser le temps et l'organisation de la prestation de positionnement.

À L'ISSUE D'UN PARCOURS DE FORMATION

- **Passation de tests contextualisés au domaine d'activité (collectif)**
- **Évaluation finale pour chaque compétence acquise et identification des compétences restant à développer (individuel)**
- **Entretien post-formation permettant la construction d'un plan d'actions personnalisé au regard du projet de l'agent et de ses besoins (individuel) :**
 - Orientation vers la formation,
 - Orientation vers un dispositif de formation qualifiante, professionnalisante...
 - Orientation vers d'autres dispositifs d'accompagnement en fonction des besoins